

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUIN 2021

Présents : Mrs MARTIN Raymond, BARBIER Jean-Marie, SWILDENS Albertus, BOUISSIERE Pierre, Mmes GAUTHIER Maryvonne et ROMAN Annie

Bon pour pouvoir de Mr FRANCOIS Bernard pour Mme GAUTHIER Maryvonne

Absents : Mrs TERRADE Stéphane et QUINTON Alain

Ajout de deux délibérations : - demande de subventions pour assainissement collectif du Bourg et modification écriture comptable pour achat de matériel roulant et non roulant

1) Assainissement collectif du Bourg – Marché de maîtrise d’œuvre – Travaux de création du système d’assainissement du Bourg

CABINET MERLIN, HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT et ATMO INGENIERIE ont répondu pour la maîtrise d’œuvre en vue de la réalisation des travaux d’assainissement collectif du Bourg. Après examen des dossiers par Charente Eaux, HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT a présenté l’offre économiquement la plus avantageuse.

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné pour que HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT assure la maîtrise d’œuvre.

2) Assainissement collectif du Bourg : virement de crédits de frais d’études

Pas d’ouverture de budget annexe Assainissement car pas de recettes prévues. La somme de 25 000,00 € inscrite en section de Fonctionnement au BP 2021 doit être virée en section d’Investissement afin de mandater les frais d’études

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné pour que Mr le Maire effectue ce virement de crédits

3) Création du système d’assainissement collectif du bourg de Roussines : demande de subventions

Subventions à solliciter auprès de l’Agence de l’Eau Adour-Garonne et du Département de la Charente pour le projet de création du système d’assainissement collectif du Bourg

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné pour que Mr le Maire présente les demandes de subventions

4) Créances éteintes Mr DELMAIRE David : ouverture de crédit

Mr DELMAIRE David (ex gérant « La Lanterne » et locataire log 1^{er} étage Presbytère) a une dette de 4524,50 € envers la commune. Le comptable public de Confolens indique que Mr DELMAIRE a fait l’objet d’un jugement prononçant le rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, donc mesures d’effacement de dette validées. En conséquence la commune ne pourra pas récupérer la dite somme et doit intégrer cette perte au budget

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 7 ; POUR = 7

Refus est donné pour cette intégration dans l’attente d’un complément d’informations auprès du comptable public.

5) Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière - intégration de 3 nouvelles communes

Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière pour intégration des communes de Chabrac, Turgon et Vindelle

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné pour cette modification des statuts

6) Achat d’une bétonnière : ouverture de crédits

Acquisition d’une bétonnière sur 3 points ; devis Ets Chambon = 1 172,64 € TTC

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné à Mr le Maire pour cet achat et l’ouverture de crédit correspondante

7) Remplacement d’une armoire frigorifique négative au bar restaurant « La Lanterne »

Suite à orage du 13 mai l’armoire frigorifique négative ne fonctionne plus.. Devis CUISSON & REFRIGERATION pour remplacement = 2 454,64 € TTC ; une déclaration de sinistre a été faite auprès de GROUPEAMA et un expert passe ce jour.

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné pour ce remplacement

8) Travaux neufs éclairage public « La Haute Brunie » : ouverture de crédit

Déplacement d’un point d’éclairage public à « La Haute Brunie » en début 2020 et somme non inscrite au BP 2021.

Ouverture de crédit en section d’Investissement pour 184,00 €

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné pour cette ouverture de crédit

9) Travaux voirie FDAC 2021 : signature d’une convention avec la CDC

La commune a confié à la CDC de Charente Limousine l’exécution, le suivi et le contrôle des travaux de voirie FDAC 2021. Une convention de mandat doit être signée

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné à Mr le Maire pour signature de cette convention

10) Achat de matériel roulant = tondeuse et débroussailleuse et achat de matériel non roulant = broyeur de branches : ouverture de crédits

Suite à réunion du 07 mai 2021, l'emprunt pour l'achat du matériel (27 590,00 €) a été versé et intégré au BP 2021 en section Investissement. Il convient de répartir cette somme de la façon suivante : matériel roulant = 21 000,00 € ; matériel non roulant = 6 590,00 €

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord est donné à Mr le Maire pour effectuer ces virements de crédits

11) Bureau de vote pour élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021

Un tableau a été donné à chaque conseiller

12) Vente de sapins à l'entreprise JOSLET

Vente par la commune à l'entreprise JOSLET de sapins situés dans une parcelle communale le long du chemin partant du Bourg vers l'ancienne baignade. Prix 1 450,00 €

QUESTIONS DIVERSES

- Lutte contre le cancer du sein « OCTOBRE ROSE » : achat de 20 parapluies roses pour exposer à la Mairie en symbole de cette cause.
- Frais de communication pour la fête locale : environ 1 300,00 € (affiches, dépliants, presse...) pris en charge par la commune
- Voir pour modification des horaires d'ouverture de l'agence postale